## **NARBONNE**

## L'association Rubrésus dit « non » au projet d'Areva

La construction d'une usine de traitement des nitrates du site nucléaire de Malvési comporterait «incertitudes, lacunes et aberrations».

ne installation d'un coût de 80 M€, destinée à résorber des déchets stockés sur place depuis des années, et qui créerait 25 à 30 emplois: a priori, le projet de construction par Areva, sur le site de Malvési à Narbonne, d'une unité de traitement des effluents nitratés (L'Indépendant du 31 août 2016), a tout pour séduire.

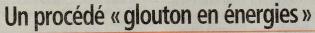
ment ire ce

ec la

ler

lans

«C'est un projet énorme, en effet, qui engage l'avenir sur plusieurs dizaines d'années. C'est justement pour cela qu'il doit faire débat», souligne André Bories, président de l'association de défense de l'environnement Rubrésus. Basée à Narbonne, Rubrésus s'est fait connaître jusqu'à présent par ses actions sur la lutte contre le bruit près de l'aérodrome, ainsi que ses interventions sur les risques inondations. Cette fois, ces écologistes se sont saisis des centaines de pages du dossier de construction d'une unité de traitement des nitrates d'Areva, soumis à enquête publique du 5 septembre au 5 octobre. Et leur jugement est sans appel: «L'association émet un avis très défavorable», est-il écrit sur le registre de l'enquête publique. Rubrésus dénonce « des incertitudes, des lacunes, et des écologiques » aberrations dans ce projet qui prévoit de traiter, tous les 18000 m3 d'effluents faiblement radioactifs, issus de 50 ans de purification du minerai d'uranium par de l'acide nitrique.



Rubrésus pointe aussi du doigt ce qu'il appelle une «aberration»: Pour traiter 20 000 m³ par an d'effluents liquides nitratés, Areva va avoir besoin de 80 000 m³ d'eau. «Cherchez l'erreur! Surtout en période de restrictions d'eau», sourit André Bories, qui ajoute que le procédé va nécessiter «5500 tonnes de charbon, 2000

tonnes de gaz et 10000 MWh d'électricité ».

Il va aussi, toujours selon l'association, «générer près de 30 000 tonnes par an de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique ». Et l'association d'indiquer ne pas «mener une bataille d'idées, mais une critique basée sur les éléments chiffrés du dossier».



Areva veut créer une unité de traitement des nitrates.

## Comme 20 000 diesel

Premier problème: «Les rejets atmosphériques de cette installation. On crée une pollution qui n'existait pas et qui va consister à envoyer dans l'atmosphère 38880 kg d'oxyde d'azote par an. C'est l'équivalent de 20000 véhicuparcourant diesel 5000 km», a calculé Rubrésus. S'y ajoutent (toujours selon les chiffres fournis par l'industriel lui-même dans son dossier), du protoxyde d'azote, du dioxyde de soufre, et des composés volatils comme le benzène, produits par la combustion de charbon, qui va être ajouté aux effluents. «En fait, ce procédé s'apparente à un incinérateur: impossible qu'il ne produise pas des dioxines», argumente André Bories, qui s'étonne de n'en avoir pas trouvé trace dans l'étude d'Areva.

Enfin, l'association pense avoir trouvé une faille majeure dans le dossier. A la page 24 du chapitre II de l'étude d'impact, «Areva reconnaît que les performances attendues de sa future unité proviennent de données expérimentales effectuées lors de tests pilotes». Autrement dit, pas dans les conditions qui seront celles de l'exploitation à Narbonne. « Comment les autorités pourraient-elles autoriser cette unité sur des données approximatives?» aussi s'interroge Rubrésus.

Laurent Rouquette